

M. McCain: Monsieur le Président, je voudrais faire un commentaire. Certains députés s'intéressent à certains secteurs et comme l'a si bien dit le député de Gander-Twillingate (M. Baker), la pêche est un des secteurs auxquels je m'intéresse de très près, tout comme lui. J'aurais toutefois une chose à signaler. Le ministre des Pêches et des Océans (M. Fraser) a hérité de la situation dans laquelle il se trouve. J'ai protesté contre une bonne partie des questions qu'il doit régler.

Par ailleurs, je dois dire que le député de Gander-Twillingate, dont je respecte beaucoup les opinions et que je remercie pour ses aimables propos, a voté plusieurs fois en faveur de mesures qui sont responsables de la situation dans laquelle se trouve actuellement ce secteur. J'ignore comment on règlera le problème.

Je n'ai pas la moindre idée de la façon dont on peut corriger en une courte période de temps les erreurs commises pendant 15 ans par des ministres des Pêches relevant de M. Trudeau ni comment on peut inciter les fonctionnaires du ministère à admettre que la situation a changé et que les bonnes vieilles méthodes ne marchent plus. Ainsi, il faut revoir l'évaluation des stocks pour éviter, lorsqu'il y a du poisson à prendre, d'obliger les transformateurs à aller acheter du poisson dans la Baltique alors que nos poissons s'échappent à cause des restrictions exagérées.

Voilà les problèmes auxquels le ministre se trouve confronté et dont il a hérité. J'espère que le député de Gander-Twillingate et le député d'Egmont (M. Henderson) se démèneront autant pour remettre sur pied le secteur de la pêche et élaborer un programme positif et constructif qu'ils l'ont fait pour favoriser l'adoption des mesures législatives à cause desquelles le ministre se retrouve dans cette situation.

M. Baker: Je voudrais faire deux brèves remarques. Il est exact que le nouveau ministre des Pêches et des Océans a hérité de certaines choses. Il a hérité d'un programme d'assurance des bateaux de pêche qu'il vient d'annuler, de stations de recherche qu'il a décidé de fermer et de scientifiques spécialistes de la pêche qu'il remercie de leurs services. Je suis donc d'accord avec le député sur ce point.

M. Skelly: Monsieur le Président, je crois qu'un des résultats positifs de ce débat plutôt laborieux a été l'élaboration d'une nouvelle méthode de travail. Depuis mon arrivée à la Chambre il y a quelques années, je ne me souviens pas que nous ayons réussi bien souvent à nous extirper d'une situation sans issue. A mon avis, le gouvernement a fait pour une fois une proposition très constructive pour nous sortir de cette impasse. Je sais que mes collègues libéraux désirent collaborer avec le gouvernement pour voir s'il ne serait pas possible de chercher des solutions en dehors de la Chambre, en permettant d'un même coup à celle-ci de passer à autre chose. Je suis extrêmement heureux de l'offre émanant du gouvernement, et nous nous félicitons d'avoir la possibilité d'étudier cette question en comité.

M. Hnatyshyn: Monsieur le Président, j'ai été mis au courant de la façon dont la situation a évolué au cours du débat. Le ministre des Pêches et des Océans (M. Fraser) s'est entretenu avec les critiques des partis de l'opposition. Je les ai

entendus donner leur point de vue sur la façon d'étudier ce projet de loi. Dans ces conditions, même s'il faut pour cela le consentement unanime de la Chambre, je suis prêt à proposer que nous ajournions le débat sur cette question pour aborder le projet de loi C-30.

Le ministre s'est engagé à comparaître devant le comité approprié pour discuter en profondeur avec les membres de ce comité des questions soulevées par les députés de l'opposition. Une fois que les discussions voulues auront eu lieu en comité, je consulterai les leaders parlementaires de l'opposition en vue de la suite du débat sur ce projet de loi.

Je propose donc que nous ajournions le débat et passions à l'étude du projet de loi C-30. Il est entendu que le ministre comparaitra devant les membres du comité pour discuter des questions soulevées au cours du débat.

M. le vice-président: La proposition du leader du gouvernement à la Chambre fait-elle l'unanimité?

Des voix: D'accord.

M. le vice-président: Très bien; il en sera donc ainsi.

Des voix: Bravo!

* * *

LA LOI SUR LES ACCORDS DE BRETTON WOODS

MESURE MODIFICATIVE

L'hon. Ray Hnatyshyn (président du Conseil privé), au nom de Mme McDougall, propose: Que le projet de loi C-30, tendant à modifier la Loi sur les accords de Bretton Woods, à abroger la Loi sur l'Association internationale de développement et à modifier d'autres lois en conséquence, soit lu pour la 2^e fois et renvoyé au comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques.

—Monsieur le Président, comme la ministre d'État aux Finances (M^{me} McDougall) n'est pas disponible pour le moment, je propose que le secrétaire parlementaire du ministre des Finances (M. Lanthier) présente le projet de loi à l'étape de la deuxième lecture avant que nous nous lancions dans un débat.

● (1230)

[Français]

M. Claude Lanthier (secrétaire parlementaire du ministre des Finances): Monsieur le Président et honorables députés, j'ai l'honneur de présenter en deuxième lecture le projet de loi C-30. Cette loi a pour objet de modifier la Loi sur les accords de Bretton Woods à trois égards. Premièrement, elle fournirait par voie législative l'autorisation nécessaire pour assurer la participation du Canada à la Société financière internationale, une filiale de la Banque mondiale dont les activités sont tournées vers le secteur privé; deuxièmement, la Loi consoliderait la législation relative à toutes les institutions membres du Groupe de la Banque mondiale; et, troisièmement, elle modifierait la procédure à suivre pour obtenir l'approbation du financement de cesdites institutions par le Parlement.